

POLITIQUE HANDICAP



Stud'in by Keepcool
230 Chemin des Valladets 13510 EGUILLES
SIRET 823 217 989 00024 APE 8559A
NDA 93132044413
RCS d'Aix-en-Provence

Politique handicap de Stud'in by Keepcool

1. Qu'est-ce que le handicap ?

Est considéré comme un handicap :

- La limitation d'activité ou restriction de la participation à la vie en société subie par une personne en raison d'une altération, d'une fonction ou d'un trouble de santé invalidant
- Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant
- L'incapacité d'une personne à vivre et à agir dans son environnement en raison de déficiences physiques, mentales ou sensorielles. Cela se traduit la plupart du temps par des difficultés de déplacement, d'expression ou de compréhension chez la personne atteinte.

Afin de bénéficier du dispositif d'accompagnement et des aménagements spécifiques, nous vous invitons à vous munir d'un document officiel attestant de votre situation de handicap ou de faire les démarches nécessaires afin d'obtenir la reconnaissance de votre handicap.

Vous trouverez ci-dessous, la liste des différentes reconnaissances et organismes qui délivrent ou attestent de votre situation de handicap.



COORDONNEES DE NOTRE RÉFÉRENTE HANDICAP

Vous pouvez contacter Madame Murielle DURAND, référente handicap Stud'in by Keepcool par email à l'adresse :

Murielle.durand@keepcool.fr

ANNUAIRE DES DÉLÉGATIONS DE L'AGEFIPH

Un numéro d'appel unique : 0 800 11 10 09

Cliquer sur l'image ci-dessous pour accéder à [l'annuaire de l'AGEFIPH](#)

The screenshot shows the top navigation bar of the AGEFIPH website. On the left is the AGEFIPH logo with the tagline 'L'acteur de l'emploi aux personnes handicapées'. In the center, there is a phone number '0 800 11 10 09' with a 'Service d'appoint' icon and a note 'De 9h à 18h. Gratuit depuis un poste fixe.' To the right, there are links for 'Accès personnes sourdes et malentendantes' and 'Accéder à l'espace emploi'. A 'Services en ligne' dropdown menu is also present. Below the navigation bar, there are four main categories: 'Personne handicapée', 'Employeur', 'Conseiller à l'emploi', and 'Acteur de la formation'. A search icon and a 'Menu' button are on the far right. The main content area is titled 'Annuaire' and contains a search form with three dropdown menus: 'Quel est votre département?' (with 'Indiquer un département' as the placeholder), 'Quel est votre besoin?' (with 'Sélectionner un besoin' as the placeholder), and 'Quel type de contact recherchez-vous?' (with '- Tout -' as the placeholder). A 'Valider' button is located to the right of the third dropdown.

Complétez les champs ci-dessus pour
découvrir quels organismes peuvent
vous accompagner

LISTE DES ORGANISMES

<https://www.agefiph.fr>

L'Agefiph propose des services et aides financières aux entreprises et aux personnes en situation de handicap.

<https://www.fiphfp.fr/>

Le FIPHP aide les employeurs publics à remplir leurs engagements vis-à-vis des personnes en situation de handicap.

<https://www.capemploi.info/>

Les CAP Emploi développent une expertise dans l'accompagnement et la construction de parcours pour des publics qui nécessitent un accompagnement spécialisé et renforcé compte tenu de leur handicap

<https://mdphenligne.cnsa.fr/>

Les MDPH proposent aux usagers un lieu d'accueil unique, auprès duquel toute personne en situation de handicap doit pouvoir trouver l'accueil, l'information et les conseils nécessaires pour formaliser ses demandes, être assurée d'une évaluation pluridisciplinaire personnalisée tenant compte de ses besoins et aspirations, et bénéficier à ce titre d'une prestation, d'une orientation scolaire, médico-sociale ou professionnelle et d'un accompagnement individualisé.

<https://www.handimooc.fr>

Vous pouvez consulter gratuitement le mooc « En route vers l'emploi ».

Il vous donne notamment des clefs afin de communiquer sur votre handicap avec votre employeur et avec l'équipe.

TEXTES À CONSULTER

1. [Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées \(modifications des dispositions du code de l'éducation introduites par la loi\)](#)
2. [Décret n° 2005-1587 du 19 décembre 2005 relatif à la maison départementale des personnes handicapées et modifiant le code de l'action sociale et des familles](#)
3. [Décret n° 2005-1617 du 21 décembre 2005 relatif aux aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap](#)